

Almanach du forestier normand : juillet - août - septembre 2013 Le temps des vacances n'est pas encore venu pour le forestier !

Je dégage mes jeunes peuplements

Assurez-vous que la **végétation d'accompagnement** (ronce, charme, bouleau,...) assure la protection nécessaire aux jeunes plants sans pour autant faire une concurrence excessive pour l'eau et l'accès à la lumière.

Non maîtrisée, la **végétation concurrente** (fougère, clématite, rejet de taillis...) freine la croissance et entraîne des déformations, voire conduit à la mort des plants ou semis.



Plantation étouffée par la clématite, un dégagement est à prévoir !



Ouverture de cloisonnement sylvicole au girobroyeur

Pour plus d'informations voir la fiche technique : « Dégagements des plantations ».

C'est le moment de faire les dégagements par :

- **Ouverture de cloisonnements sylvicoles** par girobroyage dans la régénération naturelle.
- **Girobroyage des interlignes** de plantation. Juillet est la meilleure période pour le broyage des genêts et des ajoncs.
- **Dégagement manuel sur les lignes** pour mettre la tête des plants à la lumière. La fougère se coupe, se casse ou mieux se bâtonne, de préférence en août après la descente de sève.

Un bon dégagement met la tête des plants au soleil et garde leur pied à l'ombre !

Je taille et j'élague les feuillus :

Juillet et août, est la pleine période pour tailler et élaguer en particulier les feuillus à croissance rapide : Merisier, Châtaignier, Erable, Noyer. La cicatrisation démarre tout de suite et la production de gourmands est réduite. Arrêtez de couper des branches vivantes vers le 15 août, avant la descente de sève.

L'élagage est indispensable; sans ces travaux, les arbres produiront des fûts noueux, de **médiocre qualité**.

Pour plus d'informations voir les fiches techniques : « La taille de formation des jeunes arbres forestiers » ; « Les outils de taille et d'élagage » ; « Technique de taille et d'élagage du Merisier ».



La qualité de coupe est aussi importante que le choix de la branche à couper, question de cicatrisation !



Je surveille l'état sanitaire de mes bois :

L'hyllobe a une seconde forte phase d'activité en fin d'été, il faut donc continuer à surveiller vos plantations résineuses, âgées de 1 à 3 ans.

Pour plus d'informations voir la fiche technique : « La santé des forêts ».

Je prévois les regarnis dans mes jeunes plantations :

En fin d'été, faites le point sur la reprise de vos jeunes plantations. Si la **mortalité et les dégâts dus au gibier** sont concentrés sur une zone ou représentent plus de 20 % de l'ensemble, il faudra prévoir des regarnis cet hiver. Estimez le nombre de plants à remplacer et commandez-les dès maintenant chez votre pépiniériste forestier.

Je prépare les plantations de l'hiver prochain :

La préparation des terrains à (re)boiser, est à faire l'été :

- Après coupe rase : **mise en andains ou broyage des rémanents**.
- Sur terre agricole : **sous solage, désherbage**.
- Sur terrain humide : **travaux d'assainissement** (création de fossés).

Je profite de la régénération naturelle :

En septembre, si vous observez **des fruits forestiers abondants et de qualité** ; l'hiver prochain sera le bon moment pour réaliser les projets de mise en régénération naturelle, avec la première coupe dite d'ensemencement.

Rappelons que le peuplement mère doit répondre aux trois conditions suivantes : peuplement de bonne qualité, essences adaptées à la station et peuplement arrivant à maturité.



Sous-solage et mise en place d'un billon pour une plantation hivernale.

Pour plus d'informations voir les fiches techniques : « Comment réussir une plantation » ; « Le boisement de terres agricoles » ; « la régénération naturelle »..



Débardage au porteur

Je profite de l'été et que mes sols soient secs pour débarder ou exploiter les résineux :

L'hiver dernier particulièrement arrosé a occasionné des retards dans les débardages et les exploitations mécanisées notamment, et à juste titre. Rappelons que le « **capital sol** » est à **préserver impérativement**. Un débardage effectué dans de mauvaises conditions de portance cause des dégâts au sol pour des décennies ! C'est toute la production à venir qui dépend de la préservation des sols. Alors profitez de l'été pour accéder aux parcelles humides ou aux sols fragiles.

L'exploitation des résineux peut s'effectuer également en été, tout comme le débardage du bois de chauffage par exemple. Même un petit tracteur peut faire de gros dégâts sur un sol humide !

J'améliore ma desserte :

L'été permet également de meilleures conditions de portance pour réaliser les travaux lourds de voirie : **création de chemin, place de dépôt ou route forestière**. Pensez-y, l'accès au bois est le facteur indispensable pour une bonne commercialisation.

Pour plus d'informations voir les fiches techniques : « Le tassement des sols », « Cloisonner pour mieux gérer », « une route forestière, un bon investissement »..

Je pratique le tir sélectif pour protéger mes jeunes plantations

Dès le 1^{er} juin, je profite des tirs sélectifs pour faire sortir le gibier, notamment des jeunes reboisements. Pour cela, je n'oublie pas de demander des tirs sélectifs lors de l'établissement du plan de chasse en début d'année.

Les démarches administratives et fiscales

TVA : Le sylviculteur assujéti à la TVA selon le régime simplifié agricole doit verser un acompte trimestriel au plus tard le 5 août.

Toutes ces thématiques sont développées dans nos fiches techniques téléchargeables sur le site Internet du CRPFN : <http://www.crpf.fr/>

Encore plus de documentation sur le site de la forêt privée française : www.foretpriveefrancaise.com.

Et sur la santé des forêts : <http://www.dsf.fr/>